



COMMUNIQUÉ

D I F F U S I O N I M M É D I A T E

LE CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARTENAIRES NATIONAUX COMME GREENPEACE, QUÉBEC VERT KYOTO, L'UQCN ET LE REGROUPEMENT DES CONSEILS DE L'ENVIRONNEMENT DEMANDENT UNE COMMISSION D'EXAMEN SUR LE TERMINAL MÉTHANIER À CACOUNA.

Rimouski, le 4 avril 2005 – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent ainsi que plusieurs organismes environnementaux ont déposé au gouvernement fédéral une demande de commission d'examen sur le projet de terminal méthanier à Gros-Cacouna.

Après avoir suivi le dossier de près, le Conseil de l'environnement estime que seule une commission d'examen sera en mesure de satisfaire les inquiétudes soulevées par le projet. Un examen en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale implique une évaluation complète réalisée par des commissaires indépendants.

Le Conseil de l'environnement a aussi fait appel à plusieurs organismes environnementaux du Québec qui ont endossé la démarche dont le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), Québec Vert Kyoto, Greenpeace, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), Les Amis de la vallée du Saint-Laurent, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Équiterre et le Mouvement Au Courant.

Environnement Canada a déterminé qu'une commission d'examen constituait le niveau d'évaluation le plus approprié pour le projet Rabaska (Lévis – Beaumont). Nous demandons que le même traitement de rigueur et d'impartialité soit accordé au projet de Cacouna. Les motifs évoqués par le Conseil de l'environnement se présentent en trois points.

1) Le développement de la filière du gaz naturel

Le gaz naturel est une forme d'énergie non renouvelable et non propre. Sa combustion génère à la fois des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre (GES). Le bilan des GES lié à l'utilisation des nouveaux volumes de gaz qui arriveront sur le marché doit être mis en contexte avec le respect des engagements de Kyoto. Le projet Énergie Cacouna doit donc être examiné dans une perspective élargie qui tiendra compte de tous les éléments qui oeuvrent à l'évidence en faveur d'une croissance de la filière gaz au Québec dont les projets Rabaska et Énergie Cacouna et la prospection gazière dans le Saint-Laurent.

Cette ouverture à un développement significatif du gaz naturel approvisionnant éventuellement d'autres marchés hors Québec, et dont il découlerait la construction de nouvelles installations (centrales, gazoduc, réseau d'alimentation), constituent des éléments essentiels à considérer pour évaluer la justification du projet et son inscription dans un cadre plus global de choix énergétique durable.

L'évaluation des enjeux du développement et du transport des hydrocarbures doit faire l'objet d'une évaluation globale pour aborder ces questions déterminantes pour l'avenir des Québécois

2) Un projet situé au cœur d'une mosaïque d'espaces d'une richesse exceptionnelle à la biodiversité fragile

Nous émettons plusieurs préoccupations environnementales spécifiques au projet (paysage, qualité de l'air, bruit, etc.). Toutefois, ce sont des questions relatives aux espaces naturels et à la biodiversité qui occupent le haut du pavé. En raison de la richesse mais aussi de la fragilité de la biodiversité environnante, Cacouna est situé à la croisée de plusieurs aires reconnues : deux réserves nationales de faune (RNF), un site ornithologique, un parc marin et un projet de zone de protection marine (ZPM).

Cette mosaïque d'espaces autour du site témoigne avec éloquence du caractère exceptionnel et vulnérable des écosystèmes avoisinants. Le secteur est fréquenté par une abondante faune ailée et par plusieurs mammifères marins dont certaines espèces sont en déclin : béluga, rorqual commun, petit rorqual, phoque commun, râle jaune ou faucon pèlerin par exemple. Cette conjugaison de facteurs mérite de poser un examen élargi, rigoureux et impartial sur une situation complexe où plusieurs experts du milieu devront être entendus.

3) Le milieu humain : la sécurité des populations locales et les ressources patrimoniales, récréotouristiques et traditionnelles.

La région immédiate est réputée pour sa grande valeur patrimoniale, récréotouristique et traditionnelle. Cacouna fait partie du réseau de l'*Association des plus beaux villages du Québec*. Le circuit de sentiers entre Cacouna et l'Isle-Verte constitue un autre attrait touristique majeur de la région. Par ailleurs, le secteur est adjacent à la réserve de la Première Nation malécite de Viger. Le potentiel de ces ressources patrimoniales, culturelles, touristiques et traditionnelles en œuvre dans le milieu doit être analysé en faisant appel aux acteurs des communautés touchées et où leurs avis seront considérés à leur juste mesure lors d'une commission d'examen.

La sécurité des populations représente un autre élément très critique du projet de terminal. Cette année, une quarantaine de projets semblables ont été proposés en Amérique du Nord. Plusieurs ont été rejetés par les citoyens en raison des appréhensions face au risque d'accidents majeurs.

En effet, pour des raisons de sécurité, ces installations doivent idéalement être érigées loin des populations. On note à cet effet que les projets américains récemment autorisés seront construits sur des plates-formes en mer, à des kilomètres de toute population. Il n'existe pas de terminal méthanier en fonction au Canada et il pourrait être difficile d'accéder à une expertise solide en matière de sécurité pour ce type d'installations, à plus forte raison dans des conditions de navigation hivernale.

Nous sommes d'avis que seul un processus d'évaluation complet par une commission d'examen pourra permettre de porter un jugement éclairé, crédible et rigoureux sur les questions de sécurité locale.

Le Conseil de l'environnement est un organisme de concertation régionale en environnement et en développement durable. Celui-ci a demandé puis participé activement à la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tenue en 1981 sur le premier projet de terminal méthanier à Cacouna de même qu'à celui examinant les levés sismiques dans le Saint-Laurent (prospection gazière et pétrolière) en 2004.

-30-

Source : Luce Balthazar, directrice (418) 721-5711